

N° de résolution

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 10 NOVEMBRE 2025

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue au centre communautaire de La Motte, ce dixième jour de novembre, de l'an deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur Yanick Lacroix.

SONT PRÉSENTS :	Yanick	Lacroix	Maire	
	Luc	St-Pierre	Conseiller	(1)
	Kevin	Grenier-Chabot	Conseiller	(2)
	Pascal	Bellefeuille	Conseiller	(6)
Absents :	Patrick	Savard	Conseiller	(3)
	Patrick	Cyr	Conseiller	(4)
	Mélissa	Perron	Conseillère	(5)

Tous membres du conseil et formant quorum.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur Yanick Lacroix, maire de La Motte.

25-11-121 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc St-Pierre, appuyé par monsieur Pascal Bellefeuille et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

25-11-122 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2025

IL EST PROPOSÉ par monsieur Kevin Grenier-Chabot, appuyé par monsieur Pascal Bellefeuille et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2025, soit, et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDES DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

INTERVENTIONS DU PUBLIC

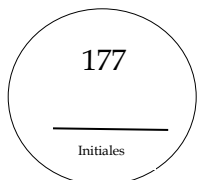
Une période est allouée aux interventions du public.

INFORMATIONS AVEC DÉCISIONS

25-11-123 OFFRE DE SERVICE - ALLIANCE RESSOURCES HUMAINES

IL EST PROPOSÉ par monsieur Kevin Grenier-Chabot, appuyé par monsieur Luc St-Pierre et unanimement résolu, de mandater la firme Alliance ressources humaines afin de pourvoir le poste d'inspecteur municipal pour une banque de vingt-cinq (25) heures au coût de trois mille trois cent soixante-quinze dollars (3 375 \$).

ADOPTÉE



25-11-124

DEMANDE DE COLLABORATION FINANCIÈRE - PROJET DE DÉCORATION EXTÉRIEURE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pascal Bellefeuille, appuyé par monsieur Kevin Grenier-Chabot et unanimement résolu, d'autoriser l'achat de décoration extérieure pour un montant de cinq cents dollars (500 \$).

ADOPTÉE

COMPTES-RENDUS

COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE L'ASSEMBLÉE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Monsieur Yanick Lacroix, maire, fait état des dossiers discutés lors de la rencontre du mois d'octobre dernier.

COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement pour le mois d'octobre.

CENTRE COMMUNAUTAIRE

25-11-125

OUVERTURE DES SOUMISSIONS - RÉFECTION DES PORTES ET FENÊTRES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE - PRABAM

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc St-Pierre, appuyé par monsieur Pascal Bellefeuille et unanimement résolu, d'octroyer le contrat pour le changement de dix fenêtres de la salle Héritage du centre communautaire pour un coût de quatre-vingt-quinze mille dollars (95 000 \$) à Construction Filiatrault et d'affecter les sommes réservés dans le fond du centre communautaire dans ce projet.

ADOPTÉE

25-11-126

AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, CENTRE COMMUNAUTAIRE - PRACIM

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière au volet 1 ou 2 du PRACIM 2025-2028 pour son projet « d'Amélioration de l'efficacité énergétique, Centre communautaire » ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pascal Bellefeuille, appuyé par monsieur Kevin Grenier-Chabot et unanimement résolu que :

Le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière ;

La Municipalité a pris connaissance du Guide du PRACIM 2025-2028 et s'engage à respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;

La Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour le projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'entretien régulier, de maintien et de fonctionnement du bâtiment subventionné pour atteindre ou même prolonger sa durée de vie ;

La Municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour le projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM 2025-2028 associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n’est ajouté.

FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L’ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois d’octobre 2025.

25-11-127 APPROBATION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pascal Bellefeuille, appuyé par monsieur Kevin Grenier-Chabot et unanimement résolu, que les comptes du mois d’octobre 2025 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de cent cinquante et un mille trois cent quatre-vingt-quatorze dollars et quarante-quatre sous. (151 394,44 \$)

Agente de développement, Camille Langevin	850,00 \$
Atelier KGM Inc.	2 092,64 \$
Bell Mobilité inc.	92,61 \$
Boutin Performance inc.	452,43 \$
Cordonnerie M. Paquin	652,49 \$
Corriveau André, Périgny Manon	1 305,50 \$
Desjardins Sécurité financière	1 430,78 \$
Elcom Radio inc.	23,00 \$
Énergie Sonic	6 160,64 \$
Envirobi	4 029,65 \$
Excavation St-Amant	402,41 \$
FQM	210,00 \$
Ferabi Inc.	74,76 \$
Gestion P. Mino. Tansery Inc.	285,46 \$
GFL Environmental Services inc.	282,61 \$
Groupe Accisst	95,43 \$
Hydraulique J.M.P.E.	-24,09 \$
Hydro-Québec	1 393,53 \$
JGR (Amos) ltée	440,21 \$
Location Lauzon Amos	-69,51 \$
Master Card BNC	2 369,16 \$
Michel Larouche Consultant RH	5 130,76 \$
Ministre des Finances	21 939,00 \$
Ministre du Revenu	6 438,50 \$
MRC D’Abitibi - Territoire	3 513,00 \$
Multi-Services J.V.B.	186,03 \$
Municipalité de Landrienne	20 044,38 \$
Municipalite de Riviere-Heva	4 452,18 \$
Nortech Solution Informatique	1 402,52 \$
Papeterie Commerciale	208,32 \$
Pharmacie Jean Coutu	86,29 \$
Postes Canada	33,92 \$
Publicité MB	1 095,20 \$
Receveur général du Canada	2 786,19 \$
RREMQ	5 697,83 \$
Rôle de Paie	19 623,24 \$
RPM Équipements lourds	4 820,20 \$
Sanimos Inc.	1 371,20 \$
Sécuriplus	160,97 \$
Services Mécaniques RP Inc.	2 529,67 \$
Sonospec.Com	189,71 \$
St-Arnauld & Labrecque Inc.	3 964,34 \$



Télébec Ltee	127,82 \$
Toromont Cat (Québec)	325,31 \$
UAP Inc.	411,61 \$
Vidéotron	-2,63 \$
Ville D'Amos	20 273,83 \$
Vitrierie Pomerleau	659,23 \$
Wurth Canada Limited	-52.83 \$
Zip Lignes	1 428,94 \$
Total :	<u>151 394,44 \$</u>

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LISTE DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS POUR NON-PAIEMENT DES TAXES

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des immeubles à être vendus pour le non-paiement des taxes.

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période est allouée aux questions du public en lien avec des sujets discutés à l'ordre du jour.

CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

25-11-128 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc St-Pierre, appuyé par monsieur Pascal Bellefeuille et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 20 h 23.

ADOPTÉE

Directrice générale
et Greffière-trésorière

Maire

« Je, Yanick Lacroix, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Les résolutions votées unanimement et majoritairement n'impliquent pas le vote du maire à moins que le vote de ce dernier ne soit inscrit expressément (art. 161 et 164 du Code municipal)

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

25-11-123	25-11-124	25-11-125
25-11-127		

Signé ce onzième jour de novembre
de l'an deux mille vingt-cinq